L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 14 MARS, 1884. 56eme Annee

Vente pour Taxes d'Etat, de propriétes Foncieres.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, SEPTIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revetu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour vente judiciaire, commençant à 11 heures A. M., le 5ème jour d'avril, A. D. 1884, et continuant chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes annoncées dans l'année 1883, ensemble avec les intérêts s'y attachant, le plaintif du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

SLIDELL, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....24c

Quatre certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Streitz, Léonidas, Jefferson et Dix-septième, désignés comme lots Nos. 13, 14, 15 et 16 de l'Ilet No. 159; le lot No. 13 mesure 30 pieds de face aux rues Streitz et Léonidas sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 14, 15 et 16 mesurent 90 pieds de face à la rue Streitz sur 120 pieds de profondeur.

SLIDELL, VVE THOS.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jefferson, Camp, Marks et Dix-Huitième, désigné comme l'Ilet No. 661; le dit Ilet No. 661 mesure 300 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

SLIDELL, VVE THOS.—Taxe de 1880, montant à.....12c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Marks, Shell Road et Cambronne, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 646; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face aux rues Jefferson et Marks sur 120 pieds de profondeur.

SLIDELL, VVE THOS.—Taxe de 1880, montant à.....48c

Trente certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marks, Shell Road et Cambronne, désignés comme lots Nos. 1 de l'Ilet No. 646; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face aux rues Jefferson et Shell Road sur 221 et 286 pieds de profondeur.

SCHWABB, JACOB, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot et partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Levée, Jefferson, Cambronne et la rivière Mississippi, désignés comme lot No. 2 et une partie du lot H de l'Ilet No. 5; le dit lot No. 2 mesure 33 pieds de face à la rue Levée sur 80 pieds de profondeur; la partie du lot H mesure 22 pieds de face à la rue Levée sur 60 pieds de profondeur.

SMITH, W.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esther, Millaudon, Clinton et Ann, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 30; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Esther sur une profondeur de 142 pieds.

SLIDELL, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....21c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Marks, Shell Road et Cambronne, désigné comme lot No. 646; le dit lot No. 646 mesure 60 pieds de face au Shell Road sur 120 pieds de profondeur.

SLIDELL, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Marks, Shell Road et Cambronne, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilet No. 646; les dits lots No. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face au Shell Road sur 161 et 146 pieds de profondeur.

SMITH, CAROLINE.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues De Armas, Clinton, Millaudon et Ann, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 33; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face aux rues Millaudon et Ann sur 160 pieds de profondeur.

SCHMIDT, F., ET HERITIERS—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nauvoo, Adams, De Armas et Burthe, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'Ilet No. 78; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 30 pieds de face aux rues Macarty et Adams sur 105 pieds de profondeur.

SCHROEDER, C. H. F.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Huse, Levée et Commercial, désignés comme lots C, Nos. 3, 4 et 5 de l'Ilet No. 49; les dits lots C, Nos. 3, 4 et 5 mesurent 30 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

SYER, MME VIRGINIA.—Taxe de 1880, montant à.....$24 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Hillary, St. Charles et Hampson désigné comme l'Ilet No. 78; le dit Ilet No. 78 mesure 600 pieds de face sur 137 et 100 pieds de profondeur.

SHIELDS, JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burthe, Hillary, Adams et Tréjième, désignés comme lot No. 4 de l'Ilet No. 163; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur.

SCOTT, W. T.—Taxe de 1880, montant à.....$9 00

Cinq certains lots et un demi d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Marks, Shell Road et Cambronne, désignés comme lots Nos. 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 18 de l'Ilet No. 646; les dits lot Nos. 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 18 mesurent 138 et 120 pieds de face aux rues Jefferson et Shell Road sur 221 et 286 pieds de profondeur.

SCHWABB, JACOB, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot et partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Levée, Jefferson, Cambronne et la rivière Mississippi, désignés comme lot No. 2 et une partie du lot H de l'Ilet No. 5; le dit lot No. 2 mesure 33 pieds de face à la rue Levée sur 80 pieds de profondeur; la partie du lot H mesure 22 pieds de face à la rue Levée sur 60 pieds de profondeur.

SMITH, W.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esther, Millaudon, Clinton et Ann, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 30; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Esther sur une profondeur de 142 pieds.

SLIDELL, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....21c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Marks, Shell Road et Cambronne, désigné comme lot No. 646; le dit lot No. 646 mesure 60 pieds de face au Shell Road sur 120 pieds de profondeur.

SLIDELL, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Marks, Shell Road et Cambronne, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilet No. 646; les dits lots No. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face au Shell Road sur 161 et 146 pieds de profondeur.

SMITH, CAROLINE.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues De Armas, Clinton, Millaudon et Ann, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 33; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face aux rues Millaudon et Ann sur 160 pieds de profondeur.

SCHMIDT, F., ET HERITIERS—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nouvelle-Adams, De Armas et Burthe, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'Ilet No. 78; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 30 pieds de face aux rues Macarty et Adams sur 105 pieds de profondeur.

SCHROEDER, C. H. F.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Huse, Levée et Commercial, désignés comme lots C, Nos. 3, 4 et 5 de l'Ilet No. 49; les dits lots C, Nos. 3, 4 et 5 mesurent 30 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

SYER, MME VIRGINIA.—Taxe de 1880, montant à.....$24 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Hillary, St. Charles et Hampson désigné comme l'Ilet No. 78; le dit Ilet No. 78 mesure 600 pieds de face sur 137 et 100 pieds de profondeur.

SHIELDS, JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burthe, Hillary, Adams et Tréjième, désignés comme lot No. 4 de l'Ilet No. 163; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur.

SCOTT, W. T.—Taxe de 1880, montant à.....$9 00

Cinq certains lots et un demi d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Marks, Shell Road et Cambronne, désignés comme lots Nos. 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 18 de l'Ilet No. 646; les dits lot Nos. 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 18 mesurent 138 et 120 pieds de face aux rues Jefferson et Shell Road sur 221 et 286 pieds de profondeur.

STEELE, W. H.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Wash ington, Plum, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 153; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face aux rues Washington et Plum sur 107 pieds de profondeur.

SALLONIER, JOSEPHINE—Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Cambronne, Plum, Maillou et Cinquième, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 166; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur.

SALLONIER, JOSEPHINE—Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Cambronne, Plum, Maillou et Cinquième, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 166; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur.

ST. PIERRE, SUC. E. P.—Taxe de 1880, montant à.....$7 35

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Cinquième, Cambronne et Plum, désigné comme lot No. — de l'Ilet No. 167; le dit lot No. — mesure 90 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds.

SEFFLEN, SUC. CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clinquième, Upper Line, Pluria et Jackson, désignés comme lots Nos. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de l'Ilet No. 172; le lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Cinquième sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Cinquième sur 134 pieds de profondeur; le lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Cinquième sur 79 pieds de profondeur; les lots Nos. 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent 246 pieds de face à la rue Upper Line sur 79 pieds de profondeur; le lot No. 23 mesure 31 pieds de face à la rue Upper Line sur 79 pieds profondeur; le lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Upper Line sur 150 pieds de profondeur.

SIMMES, P.—Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanette, Cambronne, Jefferson et Sixième, désignés comme lots Nos. 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Ilet No. 197; les lots Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent 120 pieds de face aux rues Jeanette et Cambronne sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 mesure 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 11 et 17 mesurent 30 pieds de face aux rues Cambronne et Sixième sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 12 mesure 30 pieds de face aux rues Jefferson et Cambronne sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 13 et 14 mesurent 30 pieds de face aux rues Jefferson et Sixième sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 15 mesure 30 pieds de face aux rues Jefferson et Sixième sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

SUTTER, JACOB—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dublin, Collapissa, Carrollton avenue et Tréjième, désignés comme lots Nos. 6, 7 et 8 de l'Ilet No. 455; les lots Nos. 6, 7 et 8 mesurent 81 pieds de face à la rue Dublin sur 108 pieds de profondeur.

SLIDELL, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Quatorzième, Cambronne, Collapissa et Jefferson, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'Ilet No. 469; le lot No. 1 mesure 81 pieds de face à la rue Cambronne sur 122 pieds de profondeur; les lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent 183 pieds de face à la rue Quatorzième sur 122 pieds de profondeur.

SCHULTZ, H. G.—Taxe de 1880, montant à.....75c

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Madison, Forshey, Cambronne et Quinzième, désignés comme lots Nos. 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 dans l'Ilet No. 493; le lot No. 13 mesure 30 pieds de face sur la rue Forshey; les lots Nos. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 mesurent 240 pieds de face à la rue Quatorzième; le lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Quatorzième.

SCHMIDT, F. W.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dublin, Madison, Jefferson et Quatorzième, désigné comme l'Ilet No. 225; le dit Ilet No. 225 mesure 301 pieds de face sur 328 pieds de profondeur.

SLIDELL, THOS.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Cohn, Carrollton avenue, Dublin et Huitième, désignés comme lots Nos. 5, 6 et 7 de l'Ilet No. 256; les dits lots Nos. 5, 6 et 7 mesurent 90 pieds de face à Carrollton avenue sur 115 pieds de profondeur.

SATCHELL, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....48c

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Cohn, Monroe, Mary et Huitième, désignés comme lots Nos. 2, 3 et 4 de l'Ilet No. 262; le lot No. 2 mesure 30 pieds de face sur la rue Cohn et Monroe sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 3 et 4 mesurent 90 pieds de face à la rue Cohn sur 120 pieds de profondeur.

SATCHELL, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....72c

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Cohn, Monroe, Mary et Huitième, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9, 10, 11 et 19 de l'Ilet No. 262; les lots Nos. 7, 8 et 9 mesurent 90 pieds de face aux rues Cohn et Mary sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 mesure 30 pieds de face aux rues Cohn et Mary sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Mary sur 150 pieds de profondeur.

SATCHELL, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....12c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Monroe, Mary et Huitième, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Huitième sur 120 pieds de profondeur.

SATCHELL, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....$40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Cohn, Monroe, Mary et Huitième, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'Ilet No. 262; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Monroe sur 150 pieds de profondeur.

SAMBOLA, A. ET P. A. DUCROS—Taxe de 1880, montant à.....120

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Cohn, Monroe, Mary et Huitième, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9, 10 et 11 de l'Ilet No. 262; les lots Nos. 7, 8 et 9 mesurent 90 pieds de face aux rues Cohn et Mary sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 mesure 30 pieds de face aux rues Cohn et Mary sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Mary sur 150 pieds de profondeur.

SATCHELL, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....12c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Monroe, Mary et Huitième, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Huitième sur 120 pieds de profondeur.

SATCHELL, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....$40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Cohn, Monroe, Mary et Huitième, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'Ilet No. 262; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Monroe sur 150 pieds de profondeur.

SAMBOLA, A. ET P. A. DUCROS—Taxe de 1880, montant à.....120

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Cohn, Monroe, Mary et Huitième, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9, 10 et 11 de l'Ilet No. 262; les lots Nos. 7, 8 et 9 mesurent 90 pieds de face aux rues Cohn et Mary sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 mesure 30 pieds de face aux rues Cohn et Mary sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Mary sur 150 pieds de profondeur.

SCHEUER, C. H. F.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Huse, Levée et Commercial, désignés comme lots C, Nos. 3, 4 et 5 de l'Ilet No. 49; les dits lots C, Nos. 3, 4 et 5 mesurent 30 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

SYER, MME VIRGINIA.—Taxe de 1880, montant à.....$24 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Hillary, St. Charles et Hampson désigné comme l'Ilet No. 78; le dit Ilet No. 78 mesure 600 pieds de face sur 137 et 100 pieds de profondeur.

SHIELDS, JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burthe, Hillary, Adams et Tréjième, désignés comme lot No. 4 de l'Ilet No. 163; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur.

SCOTT, W. T.—Taxe de 1880, montant à.....$9 00

Cinq certains lots et un demi d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Marks, Shell Road et Cambronne, désignés comme lots Nos. 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 18 de l'Ilet No. 646; les dits lot Nos. 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 18 mesurent 138 et 120 pieds de face aux rues Jefferson et Shell Road sur 221 et 286 pieds de profondeur.

STIFFLES, J. ET G.—Taxe de 1880, montant à.....36c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Forshey et Quatorzième, désignés comme lots Nos. 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 dans l'Ilet No. 493, les lots Nos. 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent 300 pieds de face à la rue Madison sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Madison et Forshey; le lot No. 22 forme l'encoignure des rues Madison et Quatorzième.

STELLA, J. M.—Taxe de 1880, montant à.....36c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Nelson et Onzième, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 359; le lot No. 1 mesure 30 pieds de face aux rues Jefferson et Nelson sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 2 et 3 mesurent 60 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

STELLA, J. M.—Taxe de 1880, montant à.....36c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Nelson et Onzième, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 359; le lot No. 1 mesure 30 pieds de face aux rues Jefferson et Nelson sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 2 et 3 mesurent 60 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

SHIELD, PHILIP—Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Cinquième, Cambronne et Plum, désigné comme lot No. — de l'Ilet No. 167; le dit lot No. — mesure 90 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds.

SEFFLEN, SUC. CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clinquième, Upper Line, Pluria et Jackson, désignés comme lots Nos. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de l'Ilet No. 172; le lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Cinquième sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Cinquième sur 134 pieds de profondeur; le lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Cinquième sur 79 pieds de profondeur; les lots Nos. 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent 246 pieds de face à la rue Upper Line sur 79 pieds profondeur; le lot No. 23 mesure 31 pieds de face à la rue Upper Line sur 79 pieds profondeur; le lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Upper Line sur 150 pieds de profondeur.

SLIDELL, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....24c

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Streitz, Léonidas, Jefferson et Dix-septième, désignés comme lots Nos. 13, 14, 15 et 16 de l'Ilet No. 159; le lot No. 13 mesure 30 pieds de face aux rues Streitz et Léonidas sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 14, 15 et 16 mesurent 90 pieds de face à la rue Streitz sur 120 pieds de profondeur.

SLIDELL, VVE THOS.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Marks, Shell Road et Cambronne, désigné comme lot No. 661; le dit Ilet No. 661 mesure 300 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

SLIDELL, VVE THOS.—Taxe de 1880, montant à.....12c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Marks, Shell Road et Cambronne, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 646; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face aux rues Jefferson et Marks sur 120 pieds de profondeur.

SLIDELL, VVE THOS.—Taxe de 1880, montant à.....48c

Trente certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marks, Shell Road et Cambronne, désignés comme lots Nos. 1 de l'Ilet No. 646; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face aux rues Jefferson et Marks sur 120 pieds de profondeur.

SLIDELL, VVE THOS.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Marks, Shell Road et Cambronne, désigné comme lot No. 661; le dit Ilet No. 661 mesure 300 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

SLIDELL, VVE THOS.—Taxe de 1880, montant à.....12c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Marks, Shell Road et Cambronne, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 646; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face aux rues Jefferson et Marks sur 120 pieds de profondeur.

SLIDELL, VVE THOS.—Taxe de 1880, montant à.....48c

Trente certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson,